RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé

ZONE DE DISTRIBUTION : FONTAN BERGHE INFERIEUR

Conclusion sanitaire

2024

Cette eau a fait l'objet de contaminations bactériologiques récurrentes.
La présence de bactéries fécales peut entrainer la survenue de gastro-entérique.
L'eau de ce réseau présente une forte vulnérabilité.
L'eau est conforme pour les autres paramètres toxiques et indésirables.
Afin que ce bilan de qualité soit représentatif, ce bilan prend en compte les années 2023 et 2024.
La consommation de l'eau distribuée est déconseillée aux personnes fragiles. Des actions destinées à garantir sa qualité doivent être menées. Le contrôle sanitaire renforcé est maintenu en 2025.

Indicateur global de qualité

D

- **A** : Eau de bonne qualité
- **B** : Eau de qualité convenable
- **C** : Eau de qualité insuffisante
- **D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : D

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : SOURCE BERGHE INFERIEURE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 16 personnes sur 1 commune (FONTAN). Le responsable des installations est : « CARF ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CARF » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le **15/04/2025**

UDI **006000222**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres disposant d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux réseaux intérieurs ne sont pas utilisés, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée. Les données des 5 dernières années peuvent être utilisées en l'absence de données récentes.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — D — Mauvaise qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **23**
Conformité : **86 %**
Valeur maxi : **30 n/100 ml**
Années prises en compte : **2023, 2024**

NITRATES — A — Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **1,9 mg/L**
Valeur maxi : **1,9 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **175**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

TURBIDITÉ — A — Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **8**
Valeur maxi : **0,11 NFU**

SOMME DE 20 PFAS — A — Très bonne qualité

Les "PFAS" désignent différentes substances d'origine industrielle et utilisées dans de nombreux produits de la vie courante. Ces composés perfluorés se dégradent très peu et persistent longtemps dans l'environnement. Le maximum réglementaire est 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0 microgramme/L**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **19 °f**
Valeur maxi : **19 °f**

BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS — Qualité moyenne

Les coliformes totaux permettent d'évaluer l'efficacité du traitement et l'intégrité du système de distribution. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **8**
Valeur moyenne : **0,375 n/(100mL)**
Valeur maxi : **3 n/(100mL)**

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation des Alpes Maritimes - Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bâtiment Mont-des-Merveilles CADAM - 147, boulevard du Mercantour - CS23061 06286 Nice Cedex 3
https://www.paca.ars.sante.fr/ 04 13 55 87 04 ars-paca-dt06-sante-environnement@ars.sante.fr